

## Postulat pour la sortie de la ville de Sion du capital action de la centrale nucléaire du Bugey

---

Après la catastrophe de Tchernobyl, le lobby nucléaire avait assuré qu'un accident nucléaire de cette ampleur (7 sur une échelle de 7) n'était pas possible chez nous, nos centrales n'étant pas du même type, la sécurité étant optimale ici, etc.

Et puis l'accident de Fukushima (autre incident de degré 7) est arrivé, dans un pays industrialisé, à la pointe du progrès, réputé sûr, où un accident nucléaire était inimaginable. Que nous apprend-il?

- Qu'une centrale nucléaire n'est pas protégée à 100% contre une catastrophe naturelle. Or celles-ci surviennent de plus en plus fréquemment, aussi en Europe, pas loin de chez nous.
- Que la gestion d'une centrale nucléaire n'est jamais transparente, les sommes en jeu étant considérables.
- Que l'électricité produite n'est bon marché que parce que cette industrie est largement subventionnée et que tous les coûts induits ne sont pas pris en compte, en particulier la gestion des déchets, dont on ne sait toujours quoi faire à part les refiler aux générations futures, et la sous-évaluation chronique des assurances en responsabilité civile.

Si les milliards de francs investis depuis 60 ans dans cette industrie dangereuse l'avaient été dans des énergies propres et renouvelables, ce n'est pas 40% d'énergie nucléaire que la Suisse, et le Valais, consommerait, mais 40% d'énergie verte.

Pour toutes ces raisons, les signataires du postulat demandent à la municipalité d'étudier un plan de désengagement du capital action de la centrale nucléaire du Bugey à l'horizon 2025, à raison, par exemple, de 10% par année, afin d'investir ces montants dans la production d'énergie propre et renouvelable. Ils et elles n'aimeraient pas que la Ville, en tant que propriétaire, doive payer les conséquences d'un éventuel accident nucléaire.

Sion, le 15 mai 2011

Cathy Berthouzoz, AdG